

Déjeuner du Cercle des Réseaux européens avec Jean Paul Gauzès,
Député européen, membre de la commission des affaires économiques et
monétaires et coordinateur pour le PPE

Membre de la commission spéciale sur la crise économique

6 novembre 2009

Les débats du déjeuner se sont orientés autour de deux grands sujets, les équilibres politiques d'une part et les questions économiques d'autre part.

Les grands équilibres politiques

La France commence à prendre en considération l'Europe et à s'y intéresser vraiment. La politique européenne est bien plus ouverte qu'au plan national et le PPE travaille souvent avec les Verts, les socialistes et les libéraux, notamment dans les questions d'ordre économique. En commission ECON, le coordinateur pour les verts, un allemand est au cœur de très bons compromis.

Nous sommes en période de transition. Le 12 novembre normalement, le noms des commissaires sera connu et 3 jours après la répartition des portefeuilles. La France et l'Allemagne font front commun mais cela ne suffit pas pour que les deux pays obtiennent ce qu'ils souhaitent. L'Allemagne avec M. Oettinger souhaite le portefeuille de l'énergie. La France avec Michel Barnier souhaite le marché intérieur avec les services financiers. Mais les services financiers pourraient migrer vers le portefeuille des affaires économiques actuellement sous la direction de l'espagnol Almunia.

Le Parlement européen va mener des auditions et ne veut pas bâcler ce temps fort, véritable épreuve pour les candidats au poste de commissaire qui devront se soumettre à un questionnaire écrit et à un grand oral de deux heures environ devant les commissions compétentes. Les députés vont poser des questions directes et précises et attendent un engagement politique des futurs commissaires. M. Gauzès a lancé un appel pour suggérer des questions aux députés. Dans leur réponse, les candidats devront donner leur philosophie par rapport à leur portefeuille, c'est donc le moment de faire passer des priorités politiques. Ces auditions sont publiques. Le vote sur Barroso n'a pas été enthousiate mais le Parlement fera pression pour qu'il réalise ses engagements, d'autant qu'il n'a plus de promesse à tenir vis-à-vis des Etats membres, ne pouvant pas être élu pour un 3^{ème} mandat. Une chose est sûre, la culture du parlementarisme gagne du terrain en europe. Les députés sont libres de leur vote et ils parviennent à trouver un compromis entre les groupes et les délégations nationales bien plus vite que les Etats membres. Le Parlement peut faire pression sur la Commission pour qu'elle agisse, cela notamment été le cas pour les agences de notation et la supervision européenne.

Sur l'influence des Tories suite à leur départ du PPE, la création d'un nouveau groupe a du sens puisque sous le précédent parlement, souvent les Tories se désolidarisaient du vote du PPE. Certes le PPE pourra reposer sur le vote de certains députés du groupe ECR comme cela a été le cas pour la nomination de Barroso mais les alliances sont ouvertes. La bataille sur les rapports a commencé entre les groupes politiques et l'attribution se fait en fonction des affinités politiques et nationales. Ainsi, sur les questions économiques et de supervision financière, les Britanniques de l'ECR n'ont pas obtenu les rapports convoités puisque leur position était trop éloignée de celle des autres groupes de la commission ECON. Dans cette lutte, l'expérience politique des députés joue beaucoup. Les Tories ont certainement perdu en influence mais leur position gagne en cohérence. L'avantage des Britanniques réside dans la langue et la présence de députés sur plusieurs mandats.

Sur les postes créés par le Traité de Lisbonne, les arbitrages ne sont pas scellés, le choix semble être de nommer quelqu'un qui ne fera pas ombre aux Etats membres mais la fonction et l'homme sont deux choses différentes et le candidat qui sera finalement choisi pourrait se révéler dans la pratique. Deux casquettes sont possibles, soit un grand ambassadeur tourné vers l'extérieur, soit un grand coordinateur tourné vers l'intérieur de l'UE. La tendance actuelle de l'Europe reste celle de l'intergouvernementalisme.

Les députés n'attendent pas des commissaires d'avoir une expertise technique mais d'avoir une vision politique et de porter une ambition européenne.

Les questions économiques

Le Parlement appelle à une réglementation efficace, pragmatique et qui n'isole pas l'Europe par rapport au reste du monde sur la question des hedge funds par exemple. Il y a un fort consensus au parlement, en dehors des Britanniques. Le Parlement ne souhaite pas une réglementation exemplaire en Europe si cela doit se traduire par un isolement de l'Europe.

La nouvelle commission spéciale sur la crise a commencé à se réunir,, elle devrait produire d'ici 9 mois un rapport sous la direction de Pervenche Bérès portant les réflexions sur le moyen et long terme. C'est une commission transversale, qui ne se prononce pas sur le fond des dossiers mais cherche à apporter une réflexion, des idées nouvelles. Elle pourra organiser des hearings. Le problème est qu'il y a déjà eu beaucoup d'écrits et de réflexions sur la crise. Il faut à présent des solutions concrètes, matériellement faisables et efficaces. Des idées nouvelles sont aussi les bienvenues. Née d'un compromis sur la répartition des portefeuilles dans les commissions parlementaires, cette commission spéciale devrait faire l'inventaire de ce qui n'a pas marché et envisager des solutions en dressant une feuille de route pour que la confiance revienne et que la compétitivité de l'Europe, grande promesse non tenue de Lisbonne, soit maintenue. La question des financements est aussi un grand enjeu à l'heure où commencent les débats sur les perspectives financières. La R&D européenne gagnerait à être mutualisée en Europe pour positionner la recherche européenne en bonne position dans la course mondiale.

Par rapport aux échos sur le fait que la crise n'ait rien changé, les députés ne sont pas dans cette optique. Il y a une majorité pour proposer une régulation mais le diable est dans les détails. La

question des effets de levier est un vrai sujet. Il faut se poser la question de l'utilité d'une norme. On ne peut pas ne rien dire. L'élément d'opportunité est aussi très important. Le lobbying autour des hedges funds et de l'effet de levier est très puissant. Un autre sujet est la gouvernance de l'IASB qui a pour le moment rencontré l'opposition du commissaire McCreevy. Pour résoudre ces sujets, il faut des porteurs de projets engagés.

Dans cette réflexion, le dogme de la concurrence pose problème avec pour conséquence que l'ouverture des marchés avec les pays tiers n'est pas réciproque ce qui est difficile pour les entreprises européennes. La Commission a un autre prisme très fort, celui du consommateur qui se reflète dans plusieurs dossiers comme la distribution sélective ou les recours collectifs. La difficulté est qu'aujourd'hui, la politique néglige l'entreprise et l'industrie pour un prisme consommateur et marché intérieur. Certes le consommateur compte mais les entreprises doivent aussi être soutenues dans un environnement hautement concurrentiel. Il faut se défaire des attitudes dogmatiques et prendre en compte les réalités. C'est notamment tout le débat sur la directive cadre sur les services publics chère au groupe S&D. Il est illusoire de croire que l'on peut arriver à un niveau équivalent partout. Il faut se défaire des attitudes purement intellectualistes et se poser les bonnes questions.

L'un des enjeux est de se positionner sur la question de la réciprocité pour évaluer dans quels domaines elle est respectée et dans quel autre, elle est un leurre. Les questions de la régulation et dérégulation devront faire partie des questions posées aux commissaires lors des auditions.